

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
 Paix- Travail – Patrie
 MINISTRE DE L'HABITAT ET DU
 DEVELOPPEMENTURBAIN
 SECRETARIAT GENERAL
 DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES
 SOUS - DIRECTION DU BUDGET DU MATERIEL
 ET DE LA MAINTENANCE
 SERVICE DES MARCHES PUBLICS

REPUBLIC OF CAMEROON
 Peace – Work – Fatherland
 MINISTRY OF HOUSING AND
 URBAN DEVELOPMENT
 SECRETARIAT GENERAL
 DEPARTMENT OF GENERAL AFFAIRS
 SUB-DEPARTMENT OF BUDGET EQUIPMENT
 AND MAINTENANCE
 PUBLIC CONTRACTS SERVICE

DECISION N° 0202 /D/MINHDU DU 24 JUIN 2025 PORTANT ATTRIBUTION
 DU MARCHE PASSE DE GRE A GRE SUIVANT AUTORISATION N°05001-
 25/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-BYJ DU 25 JUIN 2025 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE
 CONSTRUCTION ET/OU D'AMENAGEMENTS DE CERTAINES VOIES DANS LES QUARTIERS OLEMBE ET
 OLEZOA DANS LA VILLE DE YAOUNDE. FINANCEMENT : BIP MINHDU – EXERCICE 2025.

LE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN,

- Vu La Constitution ;
 Vu Le Décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
 Vu Le Décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
 Vu Le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du ministère des marchés publics ;
 Vu Le Décret n° 2012/384 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain
 Vu Le Décret n° 2018/191 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
 Vu Le Décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement
 Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
 Vu Le Décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
 Vu La Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics ;
 Vu **Le DCE suivant autorisation N°05001-25/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-BYJ DU 25 JUIN 2025**

Considérant Le Procès-Verbal de la séance N°61 du 23 juillet 2025 de la CIPM/MINHDU, proposant l'attribution à l'entreprise ci-dessous.

D E C I D E :

Article 1^{er} – Le soumissionnaire ci-après cité est retenu comme adjudicataire du marché relatif au Dossier de Consultation suscité :

DCE	Ville	Attributaire	Montants TTC (F CFA)	Délais d'exécution (mois)
Dossier de consultation suivant autorisation N°05001-25/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-BYJ du 25 juin 2025 pour l'exécution des travaux de construction et/ou d'aménagements de certaines voies dans les quartiers Olembe et Olezoa dans la ville de Yaoundé.	Yaoundé	EMERGING ENGINEERING CO.LTD BP : 8 181 Yaoundé Tél. : 222 211 535	771 851 192	05

Article 2. – La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Yaoundé, Je 24 JUIN 2025

Ampliations :

- ✓ MINMAP
- ✓ DG/ARMP
- ✓ Attributaires
- ✓ CHRONO/ARCHIVES